

«Vous n'avez pas fini d'entendre parler de moi» : l'imam Mahjoub Mahjoubi réagit à la validation de son expulsion

Par C.H.

Publié il y a 15 heures,

Mis à jour il y a 12 heures

Le Conseil d'État a validé, vendredi 29 mars, l'expulsion de l'imam du Gard accusé d'apologie du terrorisme et des prêches radicaux.

«*Je vais continuer à me défendre*», a prévenu l'imam Mahjoub Mahjoubi après la validation de son expulsion du territoire français par le Conseil d'État, vendredi 29 mars. La plus haute juridiction administrative a estimé que certains propos de l'imam de Bagnols-sur-Cèze (Gard) incitaient à la discrimination envers les femmes et les juifs. Quelques heures après le rendu du jugement en référé, Mahjoub Mahjoubi a réagi sur BFMTV.

«*On va aller, s'il le faut, jusqu'à la Cour européenne des droits de l'Homme, on va y aller*», a-t-il déclaré d'un ton déterminé. Avant d'insister : «*On n'a pas fini, il y a d'autres juridictions, on ne baissera pas les bras, on va aller jusqu'au bout. Vous n'avez pas fini d'entendre parler de Mahjoub Mahjoubi, cela va continuer.*»

Le miniprout de l'Intérieur, Gérald Darmaproust, a salué vendredi la décision du Conseil d'État sur Twitter, en la qualifiant de «*victoire importante contre l'islam radical*». L'imam a cependant affirmé que le miniprout «*s'est réjoui trop vite*». L'homme religieux a en effet souligné que «*les chefs d'accusation de terrorisme radical, de propos contre le drapeau français, contre la communauté juive... Tout cela a été écarté par le Conseil d'État*». «*La seule chose qu'on me reproche aujourd'hui c'est soi-disant mes propos dégradants sur la place de la femme dans la société*», a-t-il ajouté.

«Drapeau satanique»

Sur BFM, l'imam a tenu à se défendre à nouveau sur les propos qui lui sont reprochés : «*Je n'ai jamais rétrogradé les valeurs de la République, j'ai toujours défendu les valeurs de la République, j'ai toujours dit que tout musulman doit se référer aux valeurs de la République*».

Mahjoub Mahjoubi avait été expulsé le 22 février dernier vers la Tunisie après la diffusion d'une vidéo sur les réseaux sociaux dans laquelle il qualifiait le «*drapeau tricolore*» - sans préciser s'il s'agissait du drapeau français - de «*drapeau satanique*» qui n'aurait «*aucune valeur auprès d'Allah*».

Il s'était ensuite défendu en évoquant un «*lapsus*», expliquant qu'il dénonçait en réalité les rivalités entre supporters des pays du Maghreb lors de la récente Coupe d'Afrique des nations de football. Il est actuellement visé par une enquête pour apologie du terrorisme et des prêches radicaux.

«Pression énorme»

Dans son rendu de jugement, le Conseil d'État a noté que Mahjoub Mahjoubi, étant marié à une Tunisienne vivant en France avec laquelle il a eu six enfants, «*n'est pas dépourvu de toute attache en Tunisie*», ce qui fait que l'expulser ne contrevient pas au respect de sa vie familiale.

L'imam a toutefois dénoncé une «*pression énorme*» sur sa famille qui se trouve toujours en France. «*Ma femme est convoquée au parquet à Nîmes pour savoir si nos enfants sont maltraités ou non*», a-t-il notamment expliqué. Il assure qu'il ne rapatriera pas ses proches en Tunisie : «*Mes enfants sont français, ils ne sont pas tunisiens. Il en est hors de question qu'ils viennent vivre en Tunisie.*»

Mahjoub Mahjoubi a finalement assuré qu'il «*n'occuperait plus le poste d'imam ni de prédicateur*», s'il était de nouveau autorisé à vivre sur le sol français.

La rédaction vous conseille

- [Bagnols-sur-Cèze : le maire de la commune résilie le bail de la mosquée de Mahjoub Mahjoubi](#)
- [Après son expulsion, l'imam Mahjoub Mahjoubi affirme qu'il va «tout faire pour revenir en France»](#)
- [Contre la «fornication» et pour «préserver le sang des musulmans» : qui est Mahjoub Mahjoubi, l'imam accusé d'être «anti-France» ?](#)

Sujets

[apologie du terrorisme](#)[Conseil d'Etat](#)[imam](#)